



Le Saint-Siège

**LETTRE DU PAPE JEAN-PAUL II
AUX ÉVÊQUES DE CHARTRES À L'OCCASION DU
VIII CENTENAIRE DE LA RECONSTRUCTION DE LA CATHÉDRALE** *Lundi 15 août 1994 A*

Monseigneur Jacques Perrier

Evêque de Chartres Votre diocèse célèbre cette année le VIII^{ème} centenaire de la reconstruction de la cathédrale de Chartres après l'incendie de 1194, menée à bien en quelques décennies avec un grand dynamisme et une inspiration féconde. Lors des cérémonies du 11 septembre, Monsieur le Cardinal Poupard sera mon Envoyé spécial. Par le présent message, je tiens à m'associer personnellement à la commémoration de la réalisation d'un des monuments les plus remarquables du patrimoine religieux de l'Occident chrétien. Avec l'Eglise à Chartres, le peuple chrétien désire célébrer avant tout la Vierge Marie, vénérée depuis tant de siècles dans ce sanctuaire qui conserve d'elle une insigne relique. Tous, nous voulons prendre la suite des pèlerins qui, de génération en génération, sont venus, humbles et dépouillés, louer en Notre-Dame la bienheureuse Mère du Rédempteur, demander son intercession et recevoir d'elle grâce et lumière pour repartir sur les routes de la vie. Présente au cœur de l'Eglise, Marie inspira particulièrement les évêques et le peuple de Chartres pour édifier une cathédrale que nous continuons d'admirer comme l'expression et le témoin précieux de la foi authentique. Dans la pierre et dans le verre, s'offre au regard du croyant une éloquente illustration du message de l'Ecriture sainte et de la pensée de l'Eglise. En des œuvres qui, selon le mot de Péguy, " sont littéralement une inscription lapidaire . . . du culte et de la prière la plus intérieure et de l'adoration la plus intime " (Charles Péguy, *Un nouveau théologien*, § 180), les porches et les verrières évoquent l'origine et le destin du monde, l'itinéraire évangélique de Jésus-Christ, la mission de l'Eglise et la vie chrétienne. Chartres est un de ces lieux privilégiés d'Europe où l'art et la technique des maîtres d'œuvre traduisent et stimulent la foi du peuple chrétien. Sa cathédrale est plus qu'un héritage inestimable. Elle demeure un signal pour les hommes de ce temps. En effet, le pèlerinage à Chartres, renouvelé en ce siècle notamment à l'exemple de Charles Péguy, permet à beaucoup de vivre une expérience spirituelle marquante, en affermissant leur foi et en découvrant avec leurs compagnons de route le visage du Christ. La cathédrale continue d'être un lieu de rassemblement pour les membres du corps vivant du Christ qu'est l'Eglise. Elle est proclamation de la Parole de Dieu toujours vivante. En son centre, à l'autel, les fidèles reçoivent la grâce de communier au sacrifice eucharistique du Rédempteur. Célébrant l'édifice admirable huit fois centenaire, que la communauté diocésaine et les pèlerins accourus de toute part ne cessent de lui donner son sens et sa force rayonnante! A l'occasion de cette commémoration solennelle, je me réjouis des liens tissés par Chartres avec la paroisse latine de Bethléem, la ville où Marie mit au monde le Sauveur. Il me plaît aussi d'évoquer les liens anciens qui unissent Chartres avec Saint-Jacques-de-Compostelle, ainsi que d'autres relations avec Ravenne, Spire et Chichester. Puissent les chrétiens d'aujourd'hui percevoir, à travers la diversité de ces sanctuaires et grâce aux rapports fraternels qu'ils établissent, le sens véritable du patrimoine spirituel et artistique qui leur est confié! Puissent-ils, tout en protégeant ces monuments, garder vivante et enrichir sans cesse la

culture imprégnée par la foi chrétienne de ceux qui les ont édifiés! Aux chrétiens de Chartres, comme aux pèlerins qui viennent prier la Vierge, je souhaite de trouver dans ce jubilé le désir d'être, à l'image de leurs lointains devanciers, de véritables bâtisseurs de l'Eglise, par la grâce du Christ et par l'intercession de Notre-Dame. A vous, le Pasteur de ce diocèse, aux prêtres, aux religieux et aux religieuses, ainsi qu'aux fidèles attachés à la cathédrale de Chartres, j'accorde de grand cœur la Bénédiction Apostolique. *Du Vatican, le 15 août 1994, en la Solennité de l'Assomption de la Vierge Marie.* **IOANNES PAULUS PP. II** © Copyright 1994 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana